

plaident actuellement devant la chambre des Seigneurs, par la bouche d'avocats, pour faire rejeter le règlement proposé. C'est presque l'unique objet, qui a occupé les Pairs dans les séances des 24 & 26 de ce mois. Dans cette dernière la discussion en fut encore renvoyée au lendemain — Le 18, l'amirauté a reçu des lettres du contre amiral Leveson Gower, par lesquelles il l'informe, qu'il a quitté la Manche, & qu'il croisoit actuellement avec son escadre en bon état dans la baye de Biscaye. Le bureau vient de mettre en commission encore trois frégates, l'*Aquilon* de 32 & la *Pomone* de 28 canons à Deptford, le *Mercure* de 28 à Woolwich. Le commandement en a été donné aux capitaines Montagne, Domet, & Montgomery. Le prince Guillaume-Henri a joint l'escadre avec la frégate, l'*Andromède*, de 32 canons, qu'il commande. L'on ne s'apperçoit point, que l'objet de la croisière soit autre que d'exercer nos marins. Cependant il regne une certaine inquiétude dans le public, comme si la part fort active, que notre cabinet prend dans les affaires du continent, & les liaisons très-étroites qu'il vient d'y former, pour raffermir ses intérêts & conserver la paix, pourroient bien produire l'effet contraire & causer des jalouies.

On dit que le marquis de la Luzerne, ambassadeur de France, dans une conférence tenue le 23 avec le marquis de Carmarthen, secrétaire d'état, a demandé communication du traité provisionnel d'une alliance défensive, conclu le 13, entre l'Angleterre & le roi de Prusse. On ajoute qu'il